

Le livret des **Formateurs**

FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2026

Découvrez le catalogue
"Les jeudis de la formation"
dans sa version en ligne



Association des Maires et des
Présidents d'Intercommunalité
de la Charente-Maritime
amf17@maires17.asso.fr
05 46 31 70 90

Qualiopi 
processus certifié



AMF17
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS ■
D'INTERCOMMUNALITÉ DE CHARENTE-MARITIME

Chères collègues, chers collègues,

Dans un contexte où les responsabilités municipales se diversifient et où les attentes des administrés évoluent rapidement, la formation des élus et des agents constitue un levier essentiel pour accompagner la bonne marche municipale.

Afin de répondre au mieux aux besoins que vous nous avez exprimés, notre association a souhaité s'entourer de formateurs expérimentés, engagés et reconnus pour la qualité de leur expertise.

Ce livret vous propose de découvrir celles et ceux qui contribuent à faire de notre programme de formation un véritable outil d'appui et de professionnalisation au service des maires et des collectivités. Ces pages mettent en lumière les femmes et les hommes qui, par leur engagement, contribuent chaque jour à renforcer les capacités d'action de nos communes.

Bien cordialement,

Jacky QUESSON

Président de l'AMF17
Maire de Saint-Genis de Saintonge
Conseiller départemental honoraire



SOMMAIRE

• Édito du Président	2
• Politique de qualité	4

LES FORMATEURS

• Hélène Viel	5
• Catherine Sexton	5
• Yves Messier	6
• Anne-Sophie Serra-Davisseau	6
• Olivier Bouthy	7
• Hugues Fourage	7
• Sandrine Bouthy	8
• Adrien Souet	8
• Julie Verger	9

Politique de Qualité

Pour répondre aux besoins de nos stagiaires dont le niveau d'exigence en matière de qualité va croissant et afin d'améliorer la performance de nos prestations, l'AMF17 est certifié Qualiopi.



La satisfaction de nos stagiaires passe par :

- Le respect des exigences des collectivités et des indispensables à la réalisation de nos prestations,
- La conformité et le cadre législatif et réglementaire.

La mise en œuvre de la qualité permet à chacun :

- De contribuer à la satisfaction du stagiaire intéressé ainsi que d'anticiper leurs besoins,
- D'être acteur dans l'amélioration continue de la qualité et la performance de nos prestations.

Bien que nous ne soyons pas en mesure d'intervenir directement durant le déroulement de votre prestation, nous exigeons de chaque formateur qu'il adhère à une ligne directrice conforme à nos engagements et qu'il contribue activement à l'amélioration continue de la qualité de nos prestations.

En tant que formateur, vous avez un rôle important dans cette démarche qualité car vous êtes en lien direct avec les stagiaires durant leur formation.

AVANT LA FORMATION

- Évaluation des connaissances
- Auto-positionnement sur des compétences

PENDANT LA FORMATION

- Validation des acquis
- Évaluation de la satisfaction

APRÈS LA FORMATION

- Évaluation du transfert des acquis
- Mesure du ROE (retour sur les attentes)



Hélène VIEL

AVOCAT SPÉCIALISTE EN DROIT PUBLIC
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

- » Marchés et contrats publics, droit des collectivités territoriales, fonctionnement des assemblées, droit administratif général, droit de l'urbanisme, droit de la fonction publique, responsabilité pénale des élus.
- » Chargée d'enseignement à la faculté de droit de La Rochelle : en droit des marchés publics, « e-marchés publics » et contentieux administratif.



Catherine SEXTON

CO-FONDATRICE D'UN CABINET CONSEIL
EXECUTIVE COACH, FORMATRICE,
CONSULTANTE, PROFESSEURE

- » Missions d'accompagnement au développement.
- » Réaliser des audits et mettre en place des plans d'actions dans le cadre de projets égalité femmes-hommes.
- » Concevoir des séminaires de cohésion d'équipes.
- » Élaborer des plans de communication et les décliner en actions opérationnelles.



Yves MESSIER

FUNÉRAIRE – ÉTAT CIVIL
CONSULTANT POUR LES COMMUNES

- › Planification pour la modernisation de la gestion des cimetières.
- › Répondre aux demandes des services municipaux.
- › Animation de formations pour le personnel des pompes funèbres, les gestionnaires de cimetières et les élus.



ANNE-SOPHIE SERRA-DAVISSEAU

JURISTE DE FORMATION, SOPHROLOGUE,
MAIRE, ACCOMPAGNATRICE EN TRANSITIONS
PROFESSIONNELLES

- › Écoute active, maîtrise de l'anamnèse, conduite d'entretien.
- › Maîtrise des techniques de recherches d'emplois.
- › Gestion et suivi des procédures administratives et juridiques.
- › Accompagnatrice des transitions professionnelles.



Olivier **BOUTY**

CONSULTANT-FORMATEUR EN GESTION
DES RESSOURCES HUMAINES

- » Gestion d'une équipe de travail.
- » Prévention et gestion des conflits, techniques d'animation de réunion, organiser et planifier son temps et son travail.
- » Préparation orale aux concours et aux examens professionnels.



Hugues **FOURAGE**

CONSULTANT - ENSEIGNANT VACATAIRE
UNIVERSITÉ DE POITIERS

- » Management territorial.
- » Budget, finances.
- » Gestion de projet.
- » Commande publique.
- » Ressources humaines.
- » Sécurité.



Sandrine **BOUTY**

FORMATRICE EN COMMUNICATION ÉCRITE

- Améliorer la production et la lisibilité de ses écrits.
- Remise à niveau en français.
- Accompagnement aux nouvelles technologies.
- Préparation aux concours (en individuel et en groupe).



Adrien **SOUET**

AVOCAT SPÉCIALISTE EN DROIT PÉNAL

- Il dispose d'une compétence en droit public, tant en conseil qu'en contentieux, notamment dans les domaines suivants : Police administrative, responsabilité administrative, fonction publique.



JULIE VERGER

AVOCATE SPÉCIALISÉE EN DROIT
PUBLIC AVEC UNE QUALIFICATION
SPÉCIFIQUE EN DROIT DE L'URBANISME

- Elle intervient dans les domaines suivants :
Droit administratif, de l'urbanisme, de
l'expropriation, de la fonction publique.

